



EGALITE GENRE ET INCLUSION
DANS L'ACTION HUMANITAIRE
BURKINA FASO

International Rescue Committee (Burkina Faso)

Demande de Proposition (RFP) REFERENCE 08/SC/2024

**(Recrutement d'un cabinet national/ international
pour la conduite de l'analyse genre conjointe
dans le cadre de la réponse humanitaire)**

Calendrier prévu	
Émission de la Demande de Proposition	10/10/2024
Date limite de réception des questions des soumissionnaires	22/10/2024
Date limite de réponse aux questions des soumissionnaires	24/10/2024
Date limite de soumission des offres	13/11/24
Date d'ouverture des plis et évaluation des offres	A definier
Visite du soumissionnaire si nécessaire	A definier
Octroi du marché	A definier
Début du contrat	Négociable



Sommaire

	Pages
I. INTRODUCTION.....	3
1. <i>The International Rescue committee</i>	3
2. <i>The Purpose of this Request for Proposal (RFP)</i>	3
3. <i>Cost of Bidding</i>	3
II. THE BIDDING DOCUMENTS:.....	3
4. <i>The Bidding Documents</i>	3
5. <i>Clarification of Bidding Documents</i>	3
III. PREPARATION OF BIDS:	4
6. <i>Language of Bid</i>	4
7. <i>Documents Comprising the Bid</i>	Erreur ! Signet non défini.
9. <i>Bid Currencies</i>	4
10. <i>Document Establishing Goods Eligibility and Conformity to Bidding Documents</i> ..	4
11. <i>Bid Security</i>	4
12. <i>Period of Validity of Bids</i>	4
13. <i>Format and Signing</i>	4
IV. SUBMISSION OF BIDS.....	5
14. <i>Submission and Marking of Bids:</i>	5
15. <i>Modification and Withdrawal of Bids</i>	6
V. BID OPENING AND EVALUATION.....	6
16. <i>Preliminary Examination</i>	6
17. <i>Evaluation and Comparison of Bids</i>	6
18. <i>Contacting the Purchaser</i>	7
19. <i>Notification of Award</i>	7
VI. CONTRACTING.....	7
20. <i>Contract award and notification</i>	7
21. <i>Warranty</i>	8
22. <i>Inspection</i>	8
23. <i>Price Schedules and Location</i>	Erreur ! Signet non défini.
24. <i>Service or consultant agreements</i>	Erreur ! Signet non défini.
25. <i>Disclaimer</i>	8
26. <i>Ethical Operating Standards</i>	Erreur ! Signet non défini.

A. INTRODUCTION

1. *The International Rescue Committee*

The International Rescue Committee, ci-après désigné comme « IRC », est une agence humanitaire à but non lucratif fournissant des secours, des services de réadaptation, de protection et de réinstallation, et des actions de plaidoyer pour les réfugiés, les déplacés internes et les victimes de l'oppression et des conflits violents.

2. *Fins de la présente Demande de Proposition (RFP)*

La présente RFP a pour but d'obtenir des propositions concurrentielles en vue de **recruter un cabinet national/ international pour la conduite de l'analyse genre conjointe dans le cadre de la réponse humanitaire.** (Voir TDR en annexe).

Tous les cabinets qualifiés et intéressés sont invités à soumettre leurs propositions.

Les soumissionnaires doivent être en conformité avec toutes les réglementations gouvernementales requises du Burkina Faso pour y exercer leur activité. Les soumissionnaires doivent être des contribuables en règle et fournir une copie de leur permis d'exploitation/certificat d'immatriculation valide pour l'année fiscale 2024. Le soumissionnaire ne doit pas faire l'objet d'une déclaration d'inéligibilité pour pratique corrompue ou frauduleuse.

3. *Coût de l'offre*

Le soumissionnaire prendra en charge tous les frais liés à la préparation et à l'envoi de son offre, et IRC, ci-après dénommé l' « acheteur », ne sera en aucun cas responsable de ces frais, quel que soit le déroulement ou l'issue du processus de soumission.

B. DOCUMENTS DE SOUMISSION :

4. *Documents de soumission*

Le soumissionnaire est tenu d'examiner toutes les instructions, tous les formulaires, toutes les clauses et toutes les spécifications figurant dans les documents de soumission préparés pour la sélection des fournisseurs agréés. Si le soumissionnaire s'abstient de fournir toutes les informations demandées conformément aux documents de soumission ou s'il présente une soumission non conforme à tous égards aux documents de soumission, il le fait à ses propres risques et périls et sa soumission court alors le risque d'être rejetée.

5. *Questions relatives aux documents de soumission*

Tout soumissionnaire ayant des questions relatives aux documents de soumission peut informer l'acheteur par écrit à l'adresse suivante : ouedraogo.boureima@rescue.org avec en copie magloire.abale@rescue.org et fatoumata.ki@rescue.org

Les demandes de clarification doivent être reçues par l'acheteur au plus tard le 22/10/2024. L'acheteur enverra ses réponses aux questions relatives aux documents de soumission par courrier électronique avant le 25/10/2024. La réponse écrite de l'acheteur (sans identifier la source de la question) sera communiquée à tous les soumissionnaires potentiels ayant manifesté leur intention de soumettre une offre.

C. PRÉPARATION DES OFFRES :

6. *Langue de rédaction des offres*

La soumission et tous les éléments de correspondance et documents connexes échangés entre les soumissionnaires et l'acheteur devront être rédigés en français. Tout document imprimé fourni par le soumissionnaire et rédigé dans une autre langue doit être accompagné d'une traduction en français des passages pertinents, auquel cas, aux fins de l'interprétation de la soumission, la version en français prévaudra.

7. *Devises de l'offre*

Tous les tarifs et montants entrés sur le formulaire de soumission, dans la grille tarifaire, ainsi que dans les documents, dans les éléments de correspondance et dans le cadre des activités liées au présent appel d'offres, seront exprimés en Francs CFA (XOF)

8. *Documents démontrant l'admissibilité des services et la conformité aux documents de soumission*

En vertu de la clause 8, le soumissionnaire doit fournir, dans le cadre de son offre, des documents démontrant l'éligibilité et la conformité de tous les livrables que le soumissionnaire souhaite fournir au titre du contrat.

Les preuves documentaires démontrant la conformité des livrables aux documents de soumission peuvent se présenter sous forme de fiches techniques, de publications, de rapports, de données tabulaires ou graphiques, etc

9. *Garantie de l'offre*

Aucune caution ou garantie de l'offre n'est exigée dans le cadre du présent appel d'offres.

10. *Durée de validité des soumissions*

Les soumissions demeureront valides pendant **90 jours** ouvrables à compter de la date d'ouverture des soumissions prévue par l'acheteur. Toute soumission dont la durée de validité est inférieure peut être désignée comme non conforme et rejetée par l'acheteur.

Dans certains cas exceptionnels, l'acheteur peut demander aux soumissionnaires de prolonger la durée de validité. Une telle demande et les réponses correspondantes devront être consignées par écrit et envoyées par courrier postal ou électronique. Tout soumissionnaire acceptant une telle demande ne sera ni tenu ni autorisé à modifier son offre.

11. *Format et signature*

L'offre initiale devra être signée par le soumissionnaire ou par une ou plusieurs personnes dûment autorisées à engager le soumissionnaire dans le cadre du contrat. Les pages constituant la proposition financière de l'offre devront être paraphées par la ou les personnes ayant signé l'offre, qui devront également y apposer le tampon de la société.

Toute annotation, tout effacement ou toute correction sera valide uniquement si elle est paraphée par la ou les personnes ayant signé l'offre.

Remarque : Un même soumissionnaire ne peut pas répondre à un même appel d'offre par le biais de plus d'une société dont il est propriétaire. De plus, les soumissionnaires entretenant des relations étroites (membres de la même famille, succursales ou filiales, etc.) avec d'autres soumissionnaires ne peuvent répondre au même appel d'offre. Ce type d'action, ou toute autre action que l'acheteur estime assimilable à une collusion, entraînera automatiquement la disqualification des soumissionnaires concernés de l'appel d'offres en question et de tout appel d'offres à venir de IRC. Cependant, un même soumissionnaire peut proposer plus d'une offre en réponse au même appel, dans le cas où les offres présenteraient de nettes différences en termes de spécifications, de qualité, de délais et autres caractéristiques des produits et services proposés.

D. SOUMISSION DES OFFRES

12. Soumission et marquage des offres :

Les dossiers de candidatures doivent être adressés au **plus tard le 13 Novembre 2024 à 23 heures (heure de Ouagadougou) soit par dépôt physique ou par adresse mail :**

- **Dépôt physique** : bureau de IRC sis à Zogona, Parcelle 07 (H), Lot 03 (02) Section ET Secteur 22 Ex 13, A 200 m de la clinique du Bois. Tel: 05 00 40 88 ou 07.00.37.06

En cas de dépôt physique, les soumissionnaires doivent signer le formulaire du registre des offres à la réception du bureau de IRC en indiquant le nom de leur société, le numéro de téléphone et la date de soumission.

Les **soumissionnaires doivent présenter leur offre** dans une enveloppe scellée contenant 3 enveloppes à savoir :

- Une enveloppe portant la mention "**offre administrative**"
- Une enveloppe portant la mention "**offre technique**"
- Une enveloppe portant la mention "**offre financière**"
- **Par émail** : IRCBurkinaFaso.RFP@rescue.org et copie à magloire.abale@rescue.org et OUEDRAOGO.Boureima@rescue.org avec la mention : « **Recrutement d'un cabinet national/ international pour la conduite de l'analyse genre conjointe dans le cadre de la réponse humanitaire** »

Les **soumissionnaires doivent présenter leur offre en format Word ou PDF** dans un seul dossier zippé contenant 3 documents :

- Document avec mention "**offre administrative**"
- Document avec mention "**offre technique**"
- Document avec mention "**offre financière**"

13. Modification et retrait d'offre

Le soumissionnaire peut modifier ou retirer son offre après l'avoir soumise, dans la mesure où l'avis écrit de la modification, de la substitution ou du retrait de l'offre est reçu par l'acheteur avant la date limite indiquée pour la soumission des offres.

L'avis de modification ou de retrait du soumissionnaire doit être préparé, placé dans une enveloppe fermée, marquée et expédiée ou envoyé par email aux adresses ci-dessus indiquées. Aucune offre ne peut être modifiée après la date limite de remise des offres.

E. OUVERTURE DES PLIS ET ÉVALUATION DES OFFRES

14. Examen préliminaire

L'acheteur examinera les soumissions afin de déterminer si elles sont complètes, si des erreurs de calcul ont été commises, si toutes les sûretés exigées ont été fournies, si les documents ont été correctement signés et si les soumissions sont en règle.

15. Évaluation et comparaison des offres

Les offres jugées substantiellement conformes en vertu des dispositions de la section 7 ci-dessus seront soumises au processus d'évaluation à l'aide des critères ci-dessous.

Les propositions devraient comprendre les documents suivants :

A-Offre Administrative:

CRITÈRES D'Evaluation	Description
EVALUATION ADMINISTRATIVE	Certificat d'immatriculation de la société dans son pays d'origine (RCCM) (éliminatoire)
	Documentation fiscale : Attestation de domiciliation fiscale ou preuve d'immatriculation aux services des impôts du pays d'origine (critère éliminatoire)
	Documentation fiscale : Attestation de situation fiscale (ASF) (critère éliminatoire)
	Une Copie du IFU (identifiant fiscal unique) : (critère éliminatoire)
	Relevé d'Identité Bancaire (RIB) (critère éliminatoire)

B- Offre technique : La **note méthodologique** ne doit pas dépasser une quinzaine de pages (sans les annexes), et mettra en exergue i) la compréhension des TDR et l'approche méthodologique, ii) la composition et le profil détaillé de l'équipe du bureau d'études et les rôles et responsabilités de chaque membre dans le cadre de la proposition (joindre en annexe les CVs de chaque membre, noms, adresses et numéro de téléphone valides, copies certifiées conforme du diplôme approprié), iii) le plan de mise en œuvre provisoire, iv) les livrables et leurs échéances de livraison, v) L'ajout de références professionnelles de trois structures pouvant attester des qualités professionnelles du Bureau d'études et de certificats/attestations de travail des personnes ressources est requis si disponible.

C- Offre financière : elle devra contenir le budget total couvrant toutes les activités et étapes de réalisation de la prestation en conformité avec le plan du travail, y compris la logistique, les honoraires et les coûts détaillés de réalisation de l'enquête.

Revue des dossiers de candidatures reçues à travers les critères ci-dessous :

Les candidats seront notés sur **100 points** sur la base des critères et indicateurs de mesure ci-dessous :

Critères d'Evaluation	Indicateurs de mesure	Notation
Approche technique et méthodologie, compréhension de la mission et de ses finalités	- Compréhension du projet et de ses finalités - Approche technique - Identification des défis et mesures de mitigation - Méthodologie en rapport au contexte	20
Profil de la société y compris l'expérience spécifique et l'expertise pertinente en lien avec la mission à réaliser	- Années d'expériences du cabinet dans la conduite d'activités similaires - Nombre d'études sociales réalisées - Nombre d'enquêtes réalisées en matière de Genre et Droits humains, et d'éducation des filles sur les cinq (5) dernières années au Burkina Faso	10
Expérience professionnelle du personnel assigné au projet et expertise démontrée (CV, etc.)	- Qualifications et nombre d'années d'expériences respectives des membres de l'équipe proposée - Adéquation avec les exigences de l'enquête telles que décrites dans les TDRs du projet	30
Planification des travaux ou calendrier indiqué dans l'offre et adéquation aux objectifs du projet	- Respect du plan de travail du chronogramme par rapport aux termes de référence de l'étude - Répartition cohérente des activités	10
Offre financière : cohérence, efficience et efficacité en rapport au contexte et à la méthodologie proposée		30
Total		100

Si nécessaire, une phase d'interview pourrait être organisée pour la sélection du cabinet.

16. Contacts avec l'acheteur

Sous réserve des dispositions de la clause 5, aucun soumissionnaire ne doit prendre contact avec l'acheteur en rapport avec son offre entre la date d'ouverture des plis et la date d'attribution du contrat ou d'annonce du fournisseur autorisé sélectionné.

17. Notification de l'octroi

Avant l'expiration de la durée de validité des offres, l'acheteur informera le soumissionnaire retenu par écrit ou, si cela est nécessaire, par téléphone, lui indiquant que son offre a été acceptée et sélectionnée pour un contrat cadre d'achat pour les biens ou services en question. À ce moment, IRC aura également la possibilité de d'entamer des négociations avec le soumissionnaire sélectionné afin de mettre au point l'offre finale.

F. PASSATION DE CONTRATS

18. Octroi de contrat et notification

L'acheteur conclura un contrat avec le soumissionnaire retenu et informé dont l'offre a été jugée comme substantiellement conforme et comme répondant le mieux aux facteurs de prix et de performance, sous réserve que le soumissionnaire soit considéré comme apte à conclure le contrat cadre d'achat et à s'acquitter de ses obligations de façon satisfaisante.

19. Garantie

Le soumissionnaire garantit que tous les livrables dans le cadre de la présente prestation seront de qualité aussi bien dans la forme que dans le fond.

La garantie demeurera valide pendant la durée indiquée dans le cadre du contrat.

20. Inspection

L'acheteur aura le droit d'examiner les livrables afin de confirmer leur conformité au cahier des charges. L'inspection sera réalisée par le groupe de référence technique de l'analyse genre et par l'acheteur..

Par la suite, dans le cadre de la relation commerciale établie, si les livrables ayant fait l'objet d'une inspection ne sont pas conformes aux termes de référence, l'acheteur pourra les rejeter et le soumissionnaire devra réviser les livrables rejetés, sans encourir de retard, sauf si l'acheteur, à sa seule discrétion, consent à un tel retard.

21. Avis légal

L'acheteur se réserve le droit de modifier les dates du calendrier.

L'acheteur n'est nullement tenu d'accepter l'offre la moins chère et il n'est nullement tenu d'accepter une offre quelconque.

G. NORMES D'EXPLOITATION ÉTHIQUE

1. Conformité à la politique de Déontologie de IRC

La politique de Déontologie de IRC : normes de conduite professionnelle (« Déontologie de IRC »), qui est le code de conduite de IRC et est disponible à l'adresse :

<https://www.rescue.org/page/our-code-conduct> et la Politique IRC de lutte contre le trafic d'êtres humains, disponible à l'adresse :

<https://rescue.app.box.com/s/h6dv915b72o1mapxg3vczbqxjtboyle>. La politique de Déontologie de IRC comporte trois (3) valeurs principales – Intégrité, Service et Responsabilité – et vingt-deux (22) engagements.

La politique de Déontologie de IRC fait en sorte, entre autres, que IRC « ne se livre pas à des vols, à des manœuvres frauduleuses, au népotisme ou à la subornation, ou au trafic de substances

illicites ». Les systèmes et les politiques d'approvisionnement de IRC sont conçus pour optimiser la transparence et minimiser le risque de corruption dans les activités de IRC.

IRC demande aux fournisseurs

- (i) d'informer IRC de toute atteinte à l'intégrité des activités de IRC dans le cadre du processus de RFP, et
- (ii) de signaler ce genre d'affaire par le biais de la ligne d'assistance confidentielle de IRC, à savoir Ethicpoint, qui est disponible à l'adresse www.ethicpoint.com ou via le numéro d'appel gratuit (866) 654–6461 aux États-Unis ou en PCV au (503) 352–8177 en dehors des États-Unis.

2. Politique anti-collusion des soumissionnaires

IRC interdit la collusion et disqualifie toutes les offres où sont décelés des signes de collusion. La collusion désigne les situations où des parties associées soumettent des offres différentes pour le même appel d'offres. La collusion se produit quand :

- a) Des membres d'une même famille soumettent des offres différentes pour le même appel d'offres
- b) Des sociétés différentes possédées par la même personne soumettent des offres différentes pour le même appel d'offres
- c) Les employés d'une société soumissionnaire soumettent des offres différentes par le biais de sociétés qu'ils possèdent, pour le même appel d'offres
- d) Des partenaires dans le cadre d'une offre soumettent des offres différentes sous leurs noms ou sociétés respectifs pour le même appel d'offres

On parle de collusion lorsqu'une personne est impliquée dans plusieurs sociétés soumettant des offres pour le même appel d'offres. En cas de collusion, IRC disqualifie toutes les personnes ou sociétés impliquées du processus d'appel d'offres en cours, et leur interdit de participer à d'autres appels d'offres à l'avenir. De plus, IRC peut communiquer des informations relatives à cette collusion à d'autres organismes d'aide humanitaires internationaux opérant dans la région, entraînant ainsi une perte d'opportunités commerciales pour les auteurs de la collusion.

LISTE DES ANNEXES :

- **Annexe 1 : Les Termes de références**
- **Annexe 2 : Formulaire d'information**
- **Annexe 3 : Politique relative aux conflits d'intérêts**

ANNEXE 1 : Termes de référence pour le recrutement d'un cabinet national/international pour la conduite de l'analyse genre conjointe dans le cadre de la réponse humanitaire

1. Contexte

Le Burkina Faso fait face à une combinaison de crises sécuritaire et humanitaire aiguës et prolongées. En raison des déplacements forcés pendulaires, des poches de malnutrition, dans un contexte en proie aux inondations, aux vents violents et à la sécheresse, environ 6,3 millions de personnes dont 80% des plus vulnérables (25 % de femmes, 55 % d'enfants et y compris 15 % de personnes en situation de handicap) ont besoin d'une aide humanitaire en 2024, soit une augmentation de 35 % par rapport à 2023 (PRH, 2024). En fin mars 2023, le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) a enregistré 2.062.534 personnes déplacées internes composées principalement de 53% de femmes, 50% âgées de 0 à 14 ans et 2% de 65 ans et plus dans environ 303 communes sur les 351 que comptent le pays. En raison de l'insécurité, de nombreuses personnes affectées par les crises se retrouvent dans des localités difficilement accessibles au sein des régions telles que le Sahel, le Nord, le Centre le Nord, la Boucle du Mouhoun et l'Est. L'accès aux biens et services essentiels et ceux de protection restent difficiles pour les communautés affectées et surtout des groupes à besoins spécifiques. La protection des civils reste critique dans un contexte de planification/réponse humanitaire le plus souvent standardisée couplé aux capacités de réponse des acteurs communautaires et institutionnels limitées. Elle est marquée entre autres par le déplacement forcé, l'augmentation des violences basées sur le genre et celles liées aux conflits, le stress psychosocial, la séparation familiale, les violations aux droits des enfants, la présence d'engins explosifs, etc. (Cluster Protection, 2024).

Les crises humanitaires ont un impact différencié sur les personnes affectées. L'Aperçu des Besoins Humanitaires a identifié quelques groupes de personnes les plus touchées en raison entre autres de nombreux facteurs de vulnérabilité : *les personnes déplacées internes, les femmes enceintes et allaitantes, les femmes cheffes de ménages, les nourrissons, les filles, les garçons, les personnes âgées et personnes en situation de handicap* (ABH, 2024)¹. Les crises concourent à la modification des rôles et responsabilités au sein des familles et à la réduction des capacités des individus et des communautés. Les incidents de protection (atteinte aux droits à la vie, atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne, violations graves des droits des femmes et des enfants, déni ou restriction forcée de mouvement)² se multiplient et l'accès aux biens et services vitaux se complexifie. Des données du domaine de responsabilité VBG (l'AoR VBG), 5871 cas de VBG ont été enregistrés au cours de l'année 2023 par certains acteurs intervenant dans la prévention et la réponse des VBG. Parmi les survivants(e)s, environ 86,2 % étaient des femmes, 2,2 % des hommes, 11,2 % des filles et 0,4 % des garçons. Une meilleure identification des capacités, priorités, un ciblage approprié et une réponse spécifique et adéquate sont dès lors indispensables pour se rassurer d'une réponse humanitaire efficace et efficiente. Cela contribuera à des résultats humanitaires durables et qui renforcent la résilience des individus et des communautés affectées.

¹ <https://response.reliefweb.int/burkina-faso>

² <https://response.reliefweb.int/burkina-faso/protection>

Des organisations ont mené des analyses genre pour informer leur programmation humanitaire au Burkina Faso (MDM, 2020 ; OXFAM en 2023 ; PAM et Care Niger/Burkina Faso; Plan International,2023 ; etc.). Les dynamiques genre dans les crises humanitaires sont complexes et évolutives. Ainsi, les analyses genre nécessitent régulièrement une actualisation. Cette analyse genre se veut holistique et entend s'appuyer sur les informations déjà existantes, pour leur mise à jour et renforcement. Il est question de mettre à la disposition de la communauté humanitaire du Burkina Faso des stratégies contextualisées pour une réponse adaptée, résiliente pour les femmes, hommes, garçons et filles de toute diversité affecté (e)s par la crise humanitaire.

2. Objectifs de la recherche

Objectif général : analyser les enjeux majeurs liés au genre et à l'inclusion concernant plusieurs domaines-clés pour divers groupes de femmes, filles, hommes, garçons, des communautés hôtes et déplacées internes les plus marginalisés afin d'informer la réponse humanitaire ainsi que les efforts de prévention des violations des droits et le relèvement à moyen et à long terme.

Objectifs spécifiques :

- Explorer les dynamiques de genre préexistantes au sein des communautés affectées par les crises et leur évolution ;
- Cartographier les identités intersectionnelles des personnes déplacées et des communautés hôtes les plus marginalisées et mettre en lumière leurs difficultés uniques ;
- Explorer les besoins différenciés, priorités, barrière d'accès aux biens et services humanitaires des femmes, des filles, des hommes et des garçons, des personnes handicapées et d'autres groupes marginalisés y compris les survivants/survivantes de la violence basée sur le genre (VBG) ;
- Identifier et comprendre les dynamiques de genres ainsi que les normes sociales et culturelles qui alimentent les inégalités actuelles ;
- Fournir des informations essentielles : (i) sur les rôles, les responsabilités et les capacités des acteurs ; (ii) les priorités et barrières d'accès aux biens et services humanitaires/services sociaux de base clés des femmes, des filles, des hommes et des garçons, des personnes handicapées et d'autres groupes marginalisés ; (iii) sur les obstacles et opportunités de leur participation significative et implication dans la prévention des violations des droits et la réponse humanitaire ;
- Identifier les catalyseurs qui peuvent contribuer à accroître le pouvoir, l'accès et le contrôle des ressources et la participation aux prises de décision des femmes, des filles, des personnes handicapées et d'autres groupes marginalisés, les survivants/survivantes de la VBG et celles de l'exploitation et abus sexuels (EAS) ;
- Analyser les rôles, facteurs favorisants, capacités et les obstacles à une implication et un leadership des femmes et filles, des organisations dirigées par des femmes³et les organisations de défense des droits des femmes⁴ dans le cycle de programmation humanitaire ;

³Définition du IASC ([IASC Gender Policy 2024](#)) : **Organisations dirigées par des femmes** : Une organisation dotée d'un mandat et/ou d'une mission humanitaire qui est (1) gouvernée ou dirigée par des femmes ; ou (2) dont la direction est principalement composée de femmes, comme en témoigne le fait qu'au moins 50 % d'entre elles occupent des postes de direction de haut niveau¹⁹.

⁴ Définition du IASC ([IASC Gender Policy 2024](#)) : **Organisations de défense des droits de la femme** : Organisation de défense des droits de la femme : 1) une organisation qui s'identifie comme une organisation de défense des droits de la femme et dont l'objectif principal est de faire progresser l'égalité du genre,

- Analyser la prise en compte des besoins spécifiques des femmes, des filles, des jeunes garçons et autres groupes vulnérables dans la réponse humanitaire dans une perspective de renforcer leur résilience pour une meilleure contribution à la consolidation de la paix ;
- Fournir des recommandations pour adresser les enjeux majeurs identifiés et sur la manière dont les acteurs humanitaires y compris les acteurs étatiques et de la société civile de la protection (protection de l'enfance, prévention et réponse à la VBG, lutte anti mines, Logement Terre et Biens, PEAS), la santé, la sécurité alimentaire, nutrition, Eau potable, hygiène et Assainissement, éducation, Abris et AME et Gestion des Sites Temporaires, etc. doivent s'adapter pour améliorer l'accessibilité, la sécurité et la pertinence de leurs interventions au profit des femmes, des filles, des hommes, des garçons, des personnes handicapées et d'autres groupes marginalisés, y compris les survivants/survivantes de la VBG et EAS.

3. Résultats

Un rapport rendant compte des résultats de l'analyse de tous les points cités dans les objectifs.

4. Echelle de l'analyse

L'analyse ciblera environ 144 villages/localités répartiss dans 6 régions humanitaires : *le Sahel, le Centre-Nord, le Nord, l'Est, le Centre-Est, la Boucle du Mouhoun*. Les populations clés pour les besoins de cette analyse sont celles affectées directement et indirectement par la crise humanitaire à savoir les populations hôtes et celles déplacées.

Domaines/clusters clés :

- Abris et AME
- Education
- Gestion des Sites d'Accueil Temporaires (GSAT)
- Logistique
- Nutrition
- Protection : *Protection de l'enfant, Protection VBG, LTB, Lutte anti-mines*
- Réponse Rapide
- Santé : *sante sexuelle et reproductive, santé mentale et soutien psychosociale*
- Sécurité alimentaire
- WASH

5. Méthodologie

L'analyse de genre sera faite à travers :

- Une **analyse documentaire** qui permettra de faire le point sur les informations existantes et manquantes en rapport aux objectifs de l'analyse. Elle aidera à mieux cerner la problématique et affiner les outils de collecte.
- Une **collecte des données quantitatives et qualitatives** appropriées auprès des acteurs humanitaires, les acteurs étatiques et populations cibles. Elle doit couvrir

l'autonomisation des femmes et les droits humains ; ou 2) une organisation dont l'énoncé de mission prévoit la promotion des intérêts et des droits des femmes/filles (ou dans laquelle les termes "femmes", "filles", "genre" ou des équivalents dans la langue locale figurent en bonne place dans l'énoncé de mission) ; ou 3) une organisation dont l'énoncé de mission ou les objectifs prévoient la remise en question et la transformation des inégalités entre les sexes (règles injustes), des relations de pouvoir inégalitaires, et la promotion de normes sociales positives

tous les domaines de l'analyse et les acteurs aussi bien au niveau stratégique qu'opérationnel.

- Le **traitement et l'analyse des données**. Le cabinet proposera la méthode de traitement des données et les outils d'analyse genre. Le cabinet devra proposer une composition requise de personnes ressources (dont les rôles et responsabilités seront clairement définis) pour appuyer le processus de préparation, de collecte et d'analyse des données.

Tout au long de l'étude, le cabinet devrait avoir une approche intersectionnelle et sensible au contexte. Le processus de collecte et analyse des données doit respecter l'éthique statistique, notamment la protection de l'anonymat et la confidentialité à laquelle ont droit les personnes qui communiquent des informations. Ceux qui sont impliqués dans cet exercice doivent être attentifs aux croyances, aux us et coutumes et faire preuve d'intégrité et d'honnêteté dans leurs relations avec toutes les parties prenantes.

6. Organisation, gestion et supervision de l'analyse

Un groupe de référence technique (GRT) assurera le lead de l'analyse pour garder la dynamique conjointe. Le GRT sera conduit par des organisations volontaires. Le/la Consultante/Bureau d'étude travaillera sous le leadership du GRT.

Du Groupe de Référence Technique (GRT)

Les principales responsabilités des membres du GRT seront les suivantes :

- S'assurer de la qualité et pertinence de tous les documents produits
- Valider tous les documents et outils liés à l'analyse genre
- Soutenir l'analyse à travers entre autres :
 - ✓ Partage de contact le cas échéant des informateurs/trices pour les entretiens
 - ✓ Appui aux formations, etc.
- Examiner les conclusions du rapport préliminaire
- Revue du draft pour validation
- Soutenir la diffusion des résultats, y compris l'organisation de présentations/ateliers
- Mener des actions de plaidoyer y compris partenaires techniques et financiers
- Suivre la mise en œuvre du plan d'action des recommandations
- Appui à la dissémination des conclusions de l'analyse et l'orientation du consultant sur la forme du mentorat de quelques acteurs pour l'utilisation des résultats et recommandations de l'analyse.

Rôles et Responsabilités du Cabinet/bureau d'étude

Le cabinet aura comme principales responsabilités de :

- Définir le cadre méthodologique y compris outils des collectes des données pour les analyses primaires et secondaires/ Les données doivent préciser entre autres : l'échantillonnage, zones de l'analyse, cibles, etc.
- Mener la revue des données secondaires
- Former les enquêteurs/enquêtrices
- Collecter et analyser les données
- Organiser un atelier de restitution/validation des premiers résultats
- Rédiger le premier draft du rapport pour amendement et observation par le GRT
- Finaliser les rapports attendus dans le délai convenu

- Produire un rapport de fin de mission avec recommandations pour amélioration des prochaines analyses
- Participer aux différentes réunions de travail sollicité par le GRT
- Produire tout ce qui est attendu au niveau des livrables.

7. Livrables

Tous les produits doivent être validés par le GRT.

1. Un **Rapport de démarrage (rapport de cadrage)** expliquant (i) la méthodologie de l'ensemble de l'analyse, incluant l'échantillonnage, le processus de collecte, traitement et analyse des données collectées ; (ii) Les outils de collecte incluant les questionnaires et guides d'entretien, manuels, nomenclatures, schéma d'organisation de la collecte ; (iii) l'organisation et le fonctionnement qui seront adoptés sur le terrain, (iv) un plan de formation des enquêteurs/trices précisant les modules, agenda et approches de formation et (v) une proposition de chronogramme détaillé de l'analyse avec des dates butoirs à chaque phase. Ce document constituera la première base sur laquelle le cabinet et les commanditaires de l'enquête se mettront d'accord
2. Une **analyse critique de la revue des données secondaires** et littérature y compris la mise à disposition de la documentation utilisée en fichiers numériques
3. **02 Rapports d'ateliers organisés** dans le cadre de l'analyse :
 - 01 rapport de formation des enquêteurs/enquêtrices
 - 01 rapport de l'atelier de restitution des premiers résultats
4. **Deux (02) documents finalisés et validés** par le Groupe de Référence Technique
 - Un rapport final de l'analyse genre en version complète (pas plus de 90 pages) incluant : (i) le résumé exécutif ; (ii) l'introduction ; (iii) l'approche et la méthodologie utilisée (échantillonnage, collecte, traitement et analyse des données) ; (iv) les résultats ; (v) les conclusions
 - Et une version synthétique (pas plus de 15 pages) contenant le résumé exécutif et recommandations clés par domaines et acteurs
5. Un **document précisant les actions/activités programmatiques et stratégiques avec des indicateurs** à prendre en compte par les différents clusters et le leadership humanitaire (doit être annexé au rapport)
6. Une **présentation PowerPoint des résultats de l'analyse genre** par clusters et de manière générale
7. Un **rapport de fin de mission (5 à 10 pages)** retraçant les conditions de réalisation de l'analyse en mettant en exergue les bonnes pratiques, les obstacles rencontrés, les solutions apportées, les recommandations pour de futures opérations similaires.

8. Profil du cabinet/bureau d'études

Le Cabinet/Bureau d'études doit justifier des capacités suivantes :

- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans la conduite d'activités similaires
- Avoir conduit au moins 3 études, évaluations, analyse, en matière de Genre, autonomisation et leadership des femmes et filles et groupes marginalisés et Droits humains en contexte de crise humanitaire

- Avoir conduit au moins deux analyses genre avec une approche intersectionnelles en contexte de crise
- Expertise sur les approches sensibles et transformatrices en matière de genre
- Expérience de travail prouvée en contexte humanitaires ces 3 dernières années au Burkina Faso

Composition de l'équipe et qualifications requises

L'équipe sera composée au moins de deux personnes dont le/la Chef/Cheffe d'équipe qui sera responsable de la réalisation complète de l'analyse dans les délais prévus, suivant les normes de qualité requise. Il/Elle assurera la coordination de l'ensemble du travail. Le/la chef/cheffe d'équipe sera l'interlocuteur/trice vis-à-vis du GRT. Toutefois, les deux personnes clés dont le profil est précisé en dessous devraient être disponibles pour les rencontres de travail avec le GRT.

1. Un.e chef/cheffe d'équipe

Il/elle assurera la coordination des activités et veillera à assurer le design de l'analyse, le pilotage du processus de collecte et d'analyse, l'assurance qualité et la délivrance des produits attendus. Il/elle devra avoir le profil suivant :

- Être titulaire au moins d'un master (BAC+5) dans les domaines relatifs, aux sciences sociales, Genre, action humanitaire, etc
- Avoir un minimum de dix années d'expérience professionnelle dans la conduite d'évaluations, revues, analyses, études en matière de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles en contexte de crise
- Expérience d'utilisation d'approches intersectionnelles et méthodologie d'évaluation et capacité démontrée à appliquer les méthodes de collecte de données qualitatives et quantitatives
- Connaissance approfondie en matière de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles, de la protection y compris la VBG et autres pratiques néfastes, telles que les mutilations génitales féminines et les mariages d'enfants, précoces et forcés, ainsi que des questions relatives à la masculinité, aux relations genre et sexualité en contexte de crise au Burkina Faso
- Bonne compréhension des politiques et principes de prise en compte de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles dans la réponse humanitaire y compris en ce qui concerne le leadership des organisations du droit des femmes et filles
- Bonne connaissance de la réponse humanitaire au Burkina Faso y compris les défis majeurs, les enjeux, l'architecture et coordination humanitaire et les acteurs
- Familiarité avec les principes de la Gestion/programmation Axée sur les résultats
- Capacité à produire des résultats de qualité dans les délais impartis
- Compétence de coordination et direction des équipes multisectorielles.

2. Un.e Associé.e

- Formation académique : disposer d'un diplôme universitaire (maîtrise) en statistique ou démographie
- Avoir un minimum de sept 7 ans d'expérience professionnelle pertinente dans la collecte et l'analyse des données statistiques.
- Avoir conduit au moins 3 études ou opérations de collecte de données
- Avoir conduit au moins une étude ou une analyse sur les thématiques de genre, droits humains

- Bonne expérience en matière de collecte et d'analyse de données qualitatives
- Capacités de faciliter les discussions de groupes (focus groups) et conduite des entretiens individuels ;
- Capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction de rapport ; familiarité avec les principes de la Gestion Axée sur les résultats.
- Bonne aptitude à travailler en équipe.

Durée de la Consultance : 90 jours ouvrables.

Si nécessaire, une phase d'interview pourrait être organisée pour la sélection du cabinet.

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures doivent être adressés au **plus tard le 13 Novembre 2024 à 23 heures (heure de Ouagadougou) soit par dépôt physique ou par adresse mail :**

- **Dépôt physique** : bureau de IRC sis à Zogona, Parcelle 07 (H), Lot 03 (02) Section ET Secteur 22 Ex 13, A 200 m de la clinique du Bois. Tel: 05 00 40 88 ou 07.00.37.06

En cas de dépôt physique, les soumissionnaires doivent signer le formulaire du registre des offres à la réception du bureau de IRC en indiquant le nom de leur société, le numéro de téléphone et la date de soumission.

Les **soumissionnaires doivent présenter leur offre** dans une enveloppe scellée contenant 3 enveloppes à savoir :

- Une enveloppe portant la mention “**offre administrative**”
- Une enveloppe portant la mention “**offre technique**”
- Une enveloppe portant la mention “**offre financière**”
- **Par email : IRCBurkinaFaso.RFP@rescue.org et copie à magloire.abale@rescue.org et QUEDRAOGO.Boureima@rescue.org avec la mention : « Recrutement d'un cabinet national/ international pour la conduite de l'analyse genre conjointe dans le cadre de la réponse humanitaire »**

Les **soumissionnaires doivent présenter leur offre en format Word ou PDF** dans un seul dossier zippé contenant 3 documents :

- Document avec mention “**offre administrative**”
- Document avec mention “**offre technique**”
- Document avec mention “**offre financière**”

Tout dossier reçu après la date et l'heure indiquées ne sera en aucune manière considéré.

Aucun frais n'est exigé des candidats intéressés par le présent avis, que ce soit au moment de la soumission des dossiers de candidature ou dépôt de la soumission ou après.

Annexe 2 : Formulaire d'informations :

INTERNATIONAL RESCUE COMMITTEE

Formulaire d'Informations fournisseur

Les informations fournies seront utilisées pour évaluer la société avant la passation d'un contrat avec IRC.

Veuillez remplir tous les champs.

Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Informations sur le soumissionnaire

Informations financières (*Joindre des relevés et références bancaires si disponibles*)

Nom et adresse de la banque	
Nom sous lequel la société est enregistrée auprès de la banque	
Modalités de paiement	Paiement par : <u>Chèque</u> Oui Non-Virement <u>bancaire</u> Oui Non
Préciser le délai de paiement net (net 15, 30, etc.)	

Informations sur les produits ou services

Énumérer la gamme de produits ou services proposés	
Base de tarification (catalogue, liste, etc.)	

Références (*de préférence références d'entreprises et d'autres ONG*)

Nom du client :	<u>Nom, téléphone, adresse électronique du contact :</u>
Nom du client :	<u>Nom, téléphone, adresse électronique du contact :</u>
Nom du client :	<u>Nom, téléphone, adresse électronique du contact :</u>

Auto-attestation d'éligibilité du fournisseur

La société atteste que :

1. Elle n'est pas interdite, suspendue ou autrement exclue de participation à une opportunité d'offre concurrentielle impliquant un bailleur de fonds majeur (p. ex. Union Européenne, gouvernement d'un pays européen ou des États-Unis, Organisation des Nations Unies).
2. Elle n'est pas en faillite ni en cours de liquidation, ses activités ne sont pas placées sous administration judiciaire, elle n'a pas pris de dispositions avec des créanciers, ses activités commerciales ne sont pas suspendues, elle ne fait pas l'objet d'une procédure similaire et ne se trouve pas dans une situation analogue en raison d'une procédure similaire en vertu des lois ou réglementations nationales.
3. Elle n'a pas été condamnée pour un délit relatif à sa conduite professionnelle.
4. Elle n'a pas été jugée coupable d'une faute professionnelle grave prouvée qu'une administration contractante peut justifier, et n'a pas été déclarée en situation de rupture de contrat en raison d'un manquement à ses obligations contractuelles dans le cadre d'un contrat conclu dans le cadre de ses activités courantes.
5. Elle a rempli ses obligations en matière de cotisations à la sécurité sociale ou de paiement d'impôts conformément aux dispositions légales du pays dans lequel elle est implantée ou de pays dans lequel le travail doit être réalisé.

6. Elle n'a pas fait l'objet d'un jugement pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou à toute autre activité illégale.

7. Elle respecte des normes d'éthique et de conditions sociales élevées, notamment à l'égard des éléments suivants :

- Conditions de travail et droits sociaux : Empêcher le travail des enfants, l'asservissement ou le travail forcé ; assurer des conditions de travail sûres et raisonnables ; liberté d'association ; absence d'exploitation, d'abus et de discrimination ; protection des droits sociaux fondamentaux de ses employés et des bénéficiaires de IRC.
- Aspects environnementaux : Fourniture de biens et de services présentant les répercussions les moins négatives sur l'environnement.
- Neutralité humanitaire : Efforts pour garantir que les activités ne rendent pas les civils plus vulnérables aux attaques, ou qu'elles n'apportent pas d'avantages involontaires à des acteurs militaires quelconques ou autres combattants.
- Transport et cargaison : Aucune implication dans la fabrication, la fourniture ou le transport illégaux d'armes ; aucune implication dans le trafic de drogues ou le trafic d'êtres humains.

8. La société atteste que, à sa connaissance, aucun employé, cadre dirigeant, consultant de IRC ou autre partie liée à IRC n'a d'intérêts financiers dans les activités commerciales de la société, et qu'aucun employé de IRC n'est apparenté aux propriétaires de la société. La découverte d'une situation de conflit d'intérêts non divulguée entraînera une révocation immédiate du statut de la société en tant que fournisseur agréé et disqualifiera la société de toute possibilité ultérieure de devenir un fournisseur de IRC.

Le fournisseur confirme par la présente que l'organisation n'exerce pas ses activités sous d'autres noms ou pseudonymes non déclarés à IRC.

10. Le fournisseur garantit par la présente qu'il ne se livre pas à des vols, des manœuvres frauduleuses, au népotisme ou à la subornation, au trafic de substances illicites, et n'est impliqué dans et ne soutient aucune activité terroriste.

11. Le Fournisseur doit se conformer à la totalité des lois, des statuts et des règlements, y compris, mais sans s'y limiter, aux contrôles d'exportation et contrôles d'importation, aux règlements douaniers, aux embargos commerciaux, ainsi qu'aux autres sanctions commerciales et lois régissant les boycotts et paiements illégaux aux représentants des gouvernements étrangers ;

En signant le formulaire de renseignements concernant le fournisseur, vous attesterz que votre société a le droit de fournir des biens et services aux organisations financées par de grands bailleurs de fonds et que toutes les déclarations ci-dessus sont exactes et factuelles.

Nom de la société _____

Nom du représentant : _____

Fonction : _____

Signature _____

Date : [_____] _____

Je soussigné, _____, un employé de IRC ayant rempli et examiné le présent formulaire, confirme l'exactitude des informations fournies :

Nom _____

Fonction _____

Signature _____

Date* _____

*Le fournisseur doit de nouveau faire l'objet d'une autorisation un an après cette date.

Annexe 3 : Politique relative aux conflits d'intérêts :

Politique relative aux conflits d'intérêts et code de conduite des fournisseurs de IRC

Le Fournisseur accepte que lui-même et l'ensemble de ses employés et sous-traitants, le cas échéant, respectent toutes les politiques écrites établies de IRC en lien avec la conduite du travail, y compris, mais sans s'y limiter, la Politique de Déontologie de IRC : Normes de conduite professionnelle (« Déontologie de IRC »), le code de conduite de IRC, disponible à l'adresse <https://www.rescue.org/page/our-code-conduct> et la politique de lutte contre le trafic d'êtres humains de IRC, disponible à l'adresse : <https://rescue.app.box.com/s/h6dv915b72o1napxq3vczbqxitboyle>.

La Politique de Déontologie de IRC comprend trois (3) valeurs principales – Intégrité, Service et Redevabilité – et vingt-deux (22) engagements. Le Fournisseur reconnaît que tous les employés et les sous-traitants indépendants de IRC sont censés appliquer ces valeurs principales et suivre ces engagements dans l'exécution de tout travail au nom de IRC. IRC met un point d'honneur à appliquer ces normes comportementales dans ses activités quotidiennes.

Intégrité : chez IRC, nous sommes ouverts, honnêtes et dignes de confiance dans toutes nos relations avec nos bénéficiaires, nos partenaires, nos collègues, nos donateurs, nos bailleurs de fonds et les communautés que nous touchons.

- Nous œuvrons pour gagner la confiance des communautés au sein desquelles nous travaillons et nous nous montrons dignes de la confiance que nous vaut notre réputation au service de nos bénéficiaires.
- Nous reconnaissons que nos employés dévoués et talentueux constituent notre plus grand atout, et nous nous conduisons dans le respect des normes les plus élevées qui soient, en tant qu'organisation et à titre individuel.
- Dans le cadre de son travail, IRC respecte la dignité, les valeurs, l'histoire, la religion et la culture des personnes qu'il sert.
- Nous respectons l'égalité des droits des femmes et des hommes, et nous ne soutenons aucune pratique portant atteinte aux droits de l'être humain, quelle qu'elle soit.
- Nous rejetons toutes les pratiques qui nuisent à l'intégrité de l'organisation, telles que, sous toutes leurs formes, l'exploitation, la discrimination, le harcèlement, les représailles et les abus à l'encontre des collègues, des bénéficiaires et des communautés au sein desquelles nous travaillons.
- Nous ne nous livrons pas à des actes de vol, de corruption, de népotisme, de trafic d'influence ou de trafic de substances illicites.
- Nous acceptons seulement des fonds et des dons provenant de sources dont les objectifs sont en harmonie avec notre mission, nos objectifs et nos capacités, dans la mesure où ils ne portent pas atteinte à notre indépendance et notre intégrité.
- Nous promouvons les droits de l'homme conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU et à la Convention relative aux droits de l'enfant.
- Nous appliquons de façon rigoureuse le Bulletin du Secrétaire général des Nations Unies relatif à la protection contre l'exploitation sexuelle et l'abus des bénéficiaires.
- IRC reconnaît ses obligations à l'égard de tous ses employés et part du principe qu'ils sont fidèles et coopératifs.

- **Service : chez IRC, nous estimons que nous sommes avant tout responsables envers les personnes que nous servons.**
- IRC encourage l'autonomie et promeut le droit de chaque personne à participer pleinement aux décisions touchant à sa vie. C'est là un principe fondamental de notre travail.
- Nous créons des solutions durables et des conditions propices à la paix, à la stabilité et au développement social, économique et politique des communautés au sein desquelles nous travaillons.
- Nous concevons des programmes répondant aux besoins des bénéficiaires, notamment pour les secours d'urgence, la réadaptation, la protection des droits de l'homme, le développement post-conflit, la réinstallation et le plaidoyer en leur nom.
- Nous cherchons à adopter des bonnes pratiques en utilisant des indicateurs fondés sur des preuves qui témoignent de la qualité de notre travail.
- Nous adoptons le code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les ONG lors des opérations de secours en cas de catastrophes.

Redevabilité - Chez IRC, nous sommes redevables de notre comportement, de nos actions et de nos résultats, tant sur le plan individuel que collectif.

- Nous sommes redevables et transparents dans le cadre de nos relations avec nos collègues, nos bénéficiaires, nos partenaires, nos bailleurs de fonds et les communautés que nous touchons.
- Nous nous efforçons de nous plier aux lois des autorités gouvernementales des pays où nous exerçons nos activités.
- Nous assurons l'exactitude des informations financières et des informations relatives à nos objectifs et nos activités, et nous les diffusons aux parties prenantes.
- Nous utilisons les fonds qui nous sont confiés de façon responsable.
- Nous assurons la redevabilité individuelle de chaque membre de notre personnel à l'aide d'évaluations des performances.
- Nous utilisons les ressources dont dispose notre organisation pour faire avancer notre mission et atteindre nos objectifs stratégiques de façon rentable.
- Nous nous efforçons d'éliminer le gaspillage et les dépenses inutiles, et nous affectons le plus grand nombre possible de ressources aux personnes que nous servons.

Conflit d'intérêts et conformité légale

- Le fournisseur garantit par la présente que, à sa connaissance, aucun employé, dirigeant, consultant de IRC ou autre partie lié(e) à IRC n'a d'intérêts financiers dans les activités commerciales du fournisseur.
- Le fournisseur garantit par la présente que, à sa connaissance, aucun employé, dirigeant, consultant de IRC ou autre partie lié(e) à IRC n'a de lien de parenté avec les propriétaires du fournisseur.
- La découverte de tout conflit d'intérêts non divulgué donnera immédiatement lieu à la résiliation du contrat et disqualifiera le fournisseur pour ce qui est de participer aux activités actuelles et futures de IRC.

- Le fournisseur garantit par la présente que l'organisation n'exerce pas ses activités sous d'autres noms ou pseudonymes non déclarés à IRC.
- Le fournisseur garantit par la présente qu'il ne se livre pas à des vols, des manœuvres frauduleuses, au népotisme ou à la subornation, au trafic de substances illicites, et n'est impliqué dans et ne soutient aucune activité terroriste.
- Le fournisseur garantit par la présente qu'il se conforme à la totalité des lois, des statuts et des règlements, y compris, mais sans s'y limiter, aux contrôles d'exportation et contrôles d'importation, aux règlements douaniers, aux embargos commerciaux, ainsi qu'aux autres sanctions commerciales et lois régissant les boycotts et paiements illégaux aux représentants des gouvernements étrangers ;

Le fournisseur accepte de maintenir des normes éthiques et sociales élevées :

- Conditions de travail et droits sociaux : Interdiction du travail des enfants, asservissement ou travail forcé ; assurance de conditions de travail sûres et raisonnables ; liberté d'association ; absence d'exploitation, d'abus et de discrimination ; protection des droits sociaux fondamentaux de ses employés et des bénéficiaires de IRC ; interdiction de la traite des personnes.
- Aspects environnementaux : Fourniture de biens et de services présentant les répercussions les moins négatives sur l'environnement.
- Neutralité humanitaire : Efforts pour garantir que les activités ne rendent pas les civils plus vulnérables aux attaques, ou qu'elles n'apportent pas d'avantages involontaires à des acteurs militaires quelconques ou autres combattants.
- Transport et cargaison : Aucune implication dans la fabrication, la fourniture ou le transport illégaux d'armes ; aucune implication dans le trafic de drogues ou le trafic d'êtres humains.

La divulgation des conflits d'intérêts doit être faite par écrit au Coordinateur de la Chaîne d'approvisionnement ou au Directeur adjoint des opérations de votre pays. Dans le cas d'un approvisionnement mondial, veuillez écrire au GSCQA. E-mail : GSCQA@rescue.org

Ces représentants officiels de IRC détermineront alors si un conflit d'intérêts existe véritablement, s'il est de nature substantielle et si la transaction envisagée peut être autorisée en tant que transaction juste, équitable et raisonnable. En cas de conflit, le fournisseur impliqué sera interdit de participation à la transaction.

Si vous estimatez qu'un employé, un bénévole ou un stagiaire de IRC agit d'une façon non conforme aux présentes normes, veuillez en informer un superviseur ou effectuer un signalement par la ligne d'assistance confidentielle Ethicpoint, irc.ethicpoint.com, ou en appelant Ethicpoint au numéro d'appel gratuit (866) 654-6461 aux États-Unis ou au (503) 352-8177 en PCV en dehors des États-Unis. Les personnes signalant de bonne foi une conduite qu'elles estiment inappropriée ne feront pas l'objet de représailles. Tout signalement délibérément abusif ou tout manquement en matière de signalement de conduite constituant une violation des présentes normes peut donner lieu à une sanction disciplinaire.

En signant la présente déclaration, le fournisseur reconnaît que toute violation des normes de IRC ci-dessus donnera immédiatement lieu à la résiliation du contrat et le disqualifiera pour ce qui est de participer aux activités futures de IRC.

Nom du fournisseur :
Signature :

Fonction :
Nom en majuscules :
Date